

## Synthèse

### **Agora du samedi 3 janvier 2004 au centre social « Strike », à Rome.**

*Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, des collectifs d'intermittents et précaires occupent la Villa Médicis (voir communiqué de presse).*

*Le 2 janvier 2004, à la demande des autorités françaises, ils sont expulsés par les forces de l'ordre italiennes.*

*Le 3 janvier 2004, collectifs italiens, responsables politiques de la région de Rome, membres des collectifs d'intermittents et précaires se réunissent au centre social « Strike », à Rome.*

Cette agora est l'occasion de mettre en commun les expériences de lutte, d'approfondir les réflexions sur les droits sociaux et l'emploi à caractère discontinu. Elle répond à la nécessité et l'urgence de favoriser la transversalité des luttes dans une perspective européenne.

Les élus s'attachent principalement à exposer le processus de précarisation du monde du travail, produit d'une politique de globalisation libérale. A travers quelques exemples, ils évoquent la dérégulation des conditions du travail, la baisse du pouvoir d'achat et l'absence de droits individuels et collectifs : en dehors des droits familiaux, l'Italie ne dispose pas de réel système de protections sociales.

Face à l'offensive du libéralisme, on assiste à l'émergence et à l'organisation de mouvements de travailleurs, précaires, chômeurs et jeunes qui constituent de Seattle à Saint-Denis des pôles de résistance pour obtenir des droits sociaux dans un monde en paix. Le « New York Times » présente ces mouvements comme la 2<sup>ème</sup> puissance mondiale.

Les élus dénoncent le projet de Constitution Européenne comme un des avatars du modèle libéral nord-américain, ne mentionnant que des libertés sans prendre en compte les droits collectifs.

Après un bref historique de la lutte, les coordinations exposent les revendications et l'évolution de leurs orientations :

Abrogation du protocole et renégociations avec l'ensemble des partenaires concernés.

Proposition d'un nouveau modèle qui inclut l'idée d'un revenu minimum garanti pour tous.

Pour les collectifs italiens, la lutte des intermittents est exemplaire parce qu'elle fait ressortir la discontinuité de l'emploi et donc la nécessité d'un revenu garanti pour tous accompagné de facilité d'accès aux transports, au logement. Fabrication du sensible, savoir collectif et droits inconditionnels non assujettis au salariat, questionnent les notions de travail/non-travail et de centralité du travail dans l'organisation sociale.

Suite aux discussions entre collectifs italiens et coordinations, des points de convergence sont apparus ; il reste à déterminer un calendrier commun dont Gênes et Clermont-Ferrand constituent d'ors et déjà des pôles d'actions.

Le développement des luttes est un chantier à mener ensemble avec l'élaboration d'une Coordination Européenne et d'une Constitution Européenne.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

Nos actions ne connaîtront pas de pause.